

Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointe, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 008

Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal – Budget Principal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12 et suivants et le Code des communes articles R. 241-1 à R. 241-33.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la commune et du compte de gestion du receveur,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur Monsieur Jean-Paul GOURMELON,

Le Conseil, après avoir délibéré :

- ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2014 et lui donne quitus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Et donne quitus au maire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 009

Compte administratif 2014 – Budget Principal

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 1612-12 et suivants, et le Code des communes articles R. 241-1 à R. 241-33.

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2014 approuvant le budget primitif de l'exercice 2014,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 21 octobre 2014 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2014,

VU la délibération du conseil municipal en date du 25 novembre 2014 concernant des modifications de crédits sur le budget 2014,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur Monsieur Jean-Paul GOURMELON, maire, qui a quitté la salle au moment du vote et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme HELMINGER Karine, conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2014, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	231 567.23	809 293.55
Recettes	342 017.44	992 510.69
Résultat de l'exercice	110 450.21	183 217.14
Résultat antérieur	-73 867.14	32 060.37
Résultat de clôture	36 583.07	215 277.51
Restes à Réaliser Dépenses	158 085.00	0.00
Résultat global	-121 501.93	215 277.51

Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 010

Affectation des résultats 2014 – Budget Principal

Compte tenu de l'adoption du Compte administratif 2014, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2014 comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report précédent		32 060.37	73 867.14	
Opérations effectuées	809 293.55	992 510.69	231 567.23	342 017.44
Solde de l'exercice		183 217.14		110 450.21
Résultat cumulé 2014		215 277.51		36 583.07
Solde des crédits reportés			158 085.00	
Résultat global 2014		215 277.51	121 501.93	

Excédent de fonctionnement reporté :

93 775,58 € affecté en R 002

Excédent de fonctionnement capitalisé :

121 501,93 € affecté en R 1068

Excédent d'investissement reporté :

36 583,07 € affecté en R 001

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2014.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le Budget Primitif 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 011

Budget Primitif 2015 – Budget Commune

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif suivant :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Chap. 16 : Emprunts et dettes	26 965.00	Chap. 10 : Dotat°, fonds divers réser	166 606.93
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	6 410.00	Chap. 16 : Emprunts et dettes	309 465.00
Chap. 21 : Immobilisations corporelles	12 960.58	Chap. 024 : Produits des cessions	145 000.00
Chap. 23 : Immobilisations en cours	96 095.00	Chap. 042 : Opérations d'ordre de transfert	3 880.00
Opérations d'équipement	576 735.00	Chap. 021 : Vir sect° fonctionnt	57 630.58
		Chap. 001 : Excédent reporté	36 583.07
TOTAL	719 165.58	TOTAL	719 165.58

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Chap. 011 : Charges à caractère gén.	260 365.00	Chap. 70 : Vente de produits	4 500.00
Chap. 012 : Charges de personnel	346 345.00	Chap. 73 : Impôts et taxes	587 650.00
Chap. 014 : Atténuations des produits	5 000.00	Chap. 74 : Dotations et participations	209 355.00
Chap. 65 : Autres charges de gest° co	270 675.00	Chap. 75 : Autres produits de gest°	71 400.00
Chap. 66 : Charges financières	29 800.00	Chap. 76 : Produits financiers	15.00
Chap. 042 : Opérations d'ordre de transfert	3 880.00	Chap. 013 : Atténuations de charges	7 000.00
Chap. 023 : Vir sect° investissement	57 630.58	Chap. 002 : Excédent reporté	93 775.58
TOTAL	973 695.58	TOTAL	973 695.58

Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 012

Vote des taux 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- FIXE les taux de la manière suivante :

	Bases d'imposition	Taux	Produit attendu
Taxe d'habitation	985 000	7,16 %	70 526
Taxe foncière	1 017 000	21,02 %	213 773
Taxe foncière non bâtie	61 500	26,03%	16 008

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 013

Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal – Budget Service de l'Eau

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12 et suivants et le Code des communes articles R. 241-1 à R. 241-33.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du budget annexe service des eaux et du compte de gestion du receveur,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur Monsieur Jean-Paul GOURMELON,

Le Conseil, après avoir délibéré :

- ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2014 et lui donne quitus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 014

Compte administratif 2014 – Budget Service de l'Eau

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 1612-12 et suivants, et le Code des communes articles R. 241-1 à R. 241-33.

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 11 mars 2014 approuvant le budget primitif de l'exercice 2014,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 21 octobre 2014 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2014,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur Monsieur Jean-Paul GOURMELON, maire, qui a quitté la salle au moment du vote et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme HELMINGER Karine, conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2014, arrêté comme suit:

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	17 882.53	76 071.21
Recettes	77 107.61	84 229.57
Résultat de l'exercice	59 225.08	8 158.36
Résultat antérieur	-33 831.94	6 227.09
Résultat de clôture	25 393.14	14 385.45
Restes à Réaliser dépenses	33 190.00	0.00
Résultat global	-7 796.86	14 385.45

Et donne quitus au maire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 015

Affectation des résultats 2014 – Budget Service de l'Eau

Compte tenu de l'adoption du Compte administratif 2014, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2014 du Service des Eaux comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report précédent		6 227.09	33 831.94	
Opérations effectuées	76 071.21	84 229.57	17 882.53	77 107.61
Solde de l'exercice		8 158.36		59 225.08
Résultat cumulé 2014		14 385.45		25 393.14
Solde des crédits reportés			33 190.00	
Résultat global 2014		14 385.45		-7 796.86

Excédent de fonctionnement :

6 588,59 € affecté en R 002

Excédent de fonctionnement capitalisé :

7 796,86 € affecté en R 1068

Excédent d'investissement :

25 393,14 € affecté en R 001

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2014.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le Budget Primitif 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 016

Budget Primitif 2015 – Budget Service de l'Eau

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif suivant pour le Service des Eaux :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Chap. 16 : Emprunts et dettes	5 217.59	Chap. 001 : Excédent reporté	25 393.14
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	15 000.00	Chap. 021 : Vir sect° fonctionnt	8 031.59
Chap. 21 : Immobilisations corporelles	1 755.00	Chap. 10 : Dotat., fonds divers, réserves	7 796.86
Chap. 23 : Immobilisations en cours	135 000.00	Chap. 16 : Emprunts et dettes	91 000.00
Chap. 040 : Opér. D'ordre entre sections	1 511.00	Chap. 040 : Opér. D'ordre entre sections	26 262.00
TOTAL	158 483.59	TOTAL	158 483.59

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Chap. 011 : Charges à caractère gén.	30 970.00	Chap. 70 : Vente de produits	78 410.00
Chap. 65 : Autres charges de gest° co	100.00	Chap. 002 : Excédent reporté	6 588.59
Chap. 66 : Charges financières	4 285.00	Chap. 042 : Opér. D'ordre entre sections	1 511.00
Chap. 67 : Charges exceptionnelles	100.00		
Chap. 014 : Atténuations de produits	16 761.00		
Chap. 042 : Opér. D'ordre entre sections	26 262.00		
Chap. 023 : Vir sect° investissement	8 031.59		
TOTAL	86 509.59	TOTAL	86 509.59

Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 017

Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal – Budget Forêt

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-12 et suivants et le Code des communes articles R. 241-1 à R. 241-33.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du budget annexe exploitation forestière et du compte de gestion du receveur,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur Monsieur Jean-Paul GOURMELON,

Le Conseil, après avoir délibéré :

- ADOPTE le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2014 et lui donne quitus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 018

Compte administratif 2014 – Budget Forêt

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 1612-12 et suivants, et le Code des communes articles R. 241-1 à R. 241-33.

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014 approuvant le budget primitif de l'exercice 2014,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur Monsieur Jean-Paul GOURMELON, maire, qui a quitté la salle au moment du vote et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme HELMINGER Karine, conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2014, arrêté comme suit:

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	55 126.02	25 077.18
Recettes	76 056.35	160 325.99
Résultat de l'exercice	20 930.33	135 248.81
Résultat antérieur	-39 017.44	0.00
Résultat de clôture	-18 087.11	135 248.81
Résultat des Restes à Réaliser	0.00	0.00
Résultat global	-18 087.11	135 248.81

Et donne quitus au maire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 019

Affectation des résultats 2014 – Budget Forêt

Compte tenu de l'adoption du Compte administratif 2014, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats de l'exercice 2014 du budget annexe Exploitation Forestière comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report précédent			39 017.44	
Opérations effectuées	25 077.18	160 325.99	55 126.02	76 056.35
Solde de l'exercice		135 248.81		20 930.33
Résultat cumulé 2014		135 248.81	18 087.11	

Excédent de fonctionnement :

117 161,70 € affecté en R 002

Excédent de fonctionnement capitalisé :

18 087,11 € affecté en R 1068

Déficit d'investissement :

18 087,11 € affecté en D 001

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2014.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 020

Budget primitif 2015 – Budget Forêt

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le budget primitif suivant pour le budget annexe Exploitation Forestière :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Chap. 001 : Déficit d'investis reporté	18 087.11	Chap 021 : Virement de la section de fonct°	15 090.00
Chap. 16 : Emprunts et dettes	15 090.00	Chap. 10 : Dotations, fonds divers et réserves	18 087.11
TOTAL	33 177.11	TOTAL	33 177.11

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Chap. 011 : Charges à caractère général	103 391.70	Chap. 70 : Vente de produits	8 555.00
Chap. 65 : Autres charges de gestion courante	1.00	Chap. 002 : Excédent de fonction. reporté	117 161.70
Chap. 66 : Charges financières	7 234.00		
Chap. 023 : Virement à la section d'investis°	15 090.00		
TOTAL	125 716.70	TOTAL	125 716.70

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le Budget Primitif 2015.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

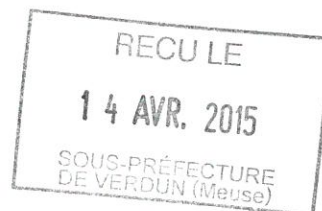
Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 021

Subventions aux associations



M DUBAUX Arnaud, trésorier d'association, est sorti durant le vote de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le montant des subventions aux associations pour l'année 2015 ci-dessous :

Associations	Subvention 2015
Accordéon Club Carpentier	450.00
Jeunesse et Loisirs de Dugny	1 600.00
Les Aînés de Dugny	600.00
Anciens Combattants de Dugny	150.00
Bière Culture et passion	500.00
Dugny Fête et loisirs	1 300.00
Football Club de Dugny	4 250.00
Les Cavaliers de l'Aventure	250.00
Association Sportive de Dugny	2 000.00
Un Grand Bol d'Arts	500.00
Verratsfruits	500.00

- PRECISE que les dépenses correspondantes seront réglées à l'article 6574 du budget principal de la commune.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 022

Approbation du projet et DCE enfouissement des réseaux

Par délibération en date 24 février 2015, la maîtrise d'œuvre concernant l'enfouissement des réseaux Place de la République a été confiée à l'EURL Concept Voiries.

Cette maîtrise d'œuvre comprend une mission avant-projet – projet.

Le coût de l'opération est estimé à 159.582,00 € T.T.C. dont 145.782,00 € pour les travaux.

Les travaux sont divisés en 4 lots :

- Lot 1 : Génie civil
- Lot 2 : Basse tension
- Lot 3 : Télécommunication
- Lot 4 : Eclairage Public.

Ils seront traités par marchés séparés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le projet relatif à l'enfouissement des réseaux
- APPROUVE le lancement d'un appel d'offre ouvert
- AUTORISE le Maire à traiter le cas échéant, soit par appel d'offres, soit par marché négocié (article 35 du Code des Marchés Publics), en cas d'offres jugées inappropriées, irrégulières ou inacceptables par la Commission d'Appel d'Offres, ou à recourir à une procédure adaptée dans les conditions définies par l'article 27 III du Code des Marchés Publics relatif aux lots de faible montant.
- AUTORISE le Maire à signer les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions ont été ou seront jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après son avis, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

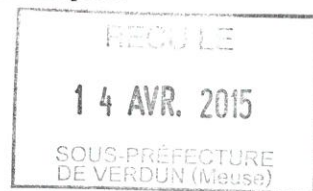
L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 023

Demande de subventions enfouissement des réseaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'enfouissement des réseaux Place de la République.

Le coût total de l'opération est estimé à 132.985,00 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général de la Meuse, de la FUCLEM, et de tout autre organisme une subvention la plus élevée possible pour financer ces travaux.
- Donne mandat au Maire pour actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant en fonction des subventions accordées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

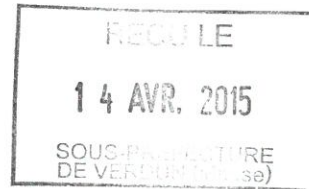
L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 024

Approbation du projet et DCE aménagement de sécurité

Par délibération en date 24 février 2015, la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de sécurité aux abords de l'école a été confiée à l'EURL Concept Voiries.

Cette maîtrise d'œuvre comprend une mission avant-projet – projet.

Le coût de l'opération est estimé à 354.564,00 € T.T.C. dont 337.164,00 € pour les travaux.

Les travaux sont divisés en 1 lot.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le projet relatif à l'aménagement de sécurité aux abords de l'école
- APPROUVE le lancement d'un appel d'offre ouvert
- AUTORISE le Maire à traiter le cas échéant, soit par appel d'offres, soit par marché négocié (article 35 du Code des Marchés Publics), en cas d'offres jugées inappropriées, irrégulières ou inacceptables par la Commission d'Appel d'Offres, ou à recourir à une procédure adaptée dans les conditions définies par l'article 27 III du Code des Marchés Publics relatif aux lots de faible montant.
- AUTORISE le Maire à signer les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions ont été ou seront jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après son avis, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

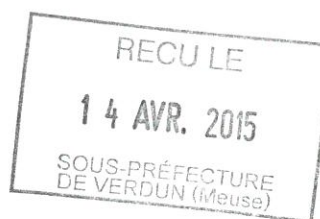
L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 025

Demande de subventions enfouissement des réseaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de sécurité aux abords des écoles.

Le coût total de l'opération est estimé à 295.470,00 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE de l'Etat au titre du produit des amendes de police, du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général de la Meuse, et de tout autre organisme une subvention la plus élevée possible pour financer ces travaux.

- Donne mandat au Maire pour actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant en fonction des subventions accordées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 026

Demande de subventions citerne incendie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'installer une citerne incendie entre les fermes JOUDA et DUBAUX afin d'assurer la sécurité incendie de celles-ci.

Le coût total de l'opération est estimé à 22.785,00 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ETABLI le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES		
Acquisitions immobilières		1. AUTOFINANCEMENT		
	2 000,00	Fonds propres	15 949.50	70%
Travaux		Sous-total autofinancement 15 949.50 70%		
Pose de citerne	17 735.00	2. AIDES PUBLIQUES		
Alimentation d'eau	5 050.00	Etat : DETR	6 835.50	30%
		Sous-total aides publiques 6 835.50 30%		
		3. AIDES PRIVEES		
TOTAL	22 785.00	TOTAL	22 785.00	100,00%

- SOLLICITE de l'Etat au titre de la D.E.T.R., du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général de la Meuse, et de tout autre organisme une subvention la plus élevée possible pour financer cet équipement.

- DONNE mandat au Maire pour actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant en fonction des subventions accordées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoint, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 027

Demande de subventions toiture de l'église

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été nécessaire de procéder à des travaux de rénovation de la toiture et des gouttières de l'église.

Le coût total de l'opération se monte à 38.924,50 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- SOLLICITE du Conseil Général de la Meuse, et de tout autre organisme une subvention la plus élevée possible pour financer cet équipement.

- Donne mandat au Maire pour actualiser le plan de financement prévisionnel le cas échéant en fonction des subventions accordées.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjoints, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.

Délibération 2015 / 028

Convention avec l'ADAPEI



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à signer un contrat d'entretien d'espaces verts comprenant tontes des terrains de foot, débroussaillage et taille des arbustes au Cyclogym, pour un montant de 8.798,00 € H.T.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

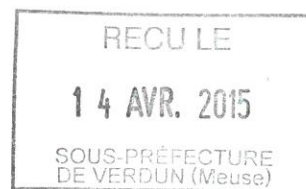
L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 029

Convention avec GRDF – Occupation domaniale

Dans le cadre des activités de comptage exercées, GRDF a engagé un projet de modernisation de son système de comptage du gaz naturel visant à mettre en place un nouveau système de comptage automatisé permettant le relevé à distance des consommations de gaz naturel des consommateurs.

D'un point de vue technique, la mise en œuvre de ces nouveaux services nécessite entre autre l'installation sur des points hauts de 15.000 concentrateurs.

GRDF sollicite l'autorisation d'implanter un de ces concentrateurs au clocher de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le maire à signer une convention avec GRDF pour l'implantation d'un concentrateur pour une durée de 20 ans, moyennant une redevance annuelle de 50,00 €.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 030

Convention avec ERDF – Servitude

Dans le cadre de ses activités, ERDF souhaite implanter un poste de transformation près du cimetière sur un terrain appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le maire à signer une convention avec ERDF pour la mise à disposition d'un terrain de 6m² sur lequel sera installé un poste de transformation et ses accessoires, moyennant une redevance unique de 20,00 €.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,



Département de la Meuse

Arrondissement de Verdun

Canton de Verdun 2

Commune de Dugny sur Meuse

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 9 avril 2015

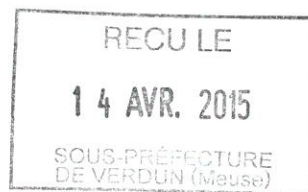
L'an deux mil quinze, le neuf avril à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GOURMELON, Maire de Dugny sur Meuse.

Etaient présents : M GOURMELON Jean-Paul, Maire, M WATRIN Laurent, Mmes HELMINGER Karine, Adjointes, MM ROUYERE Roland, WITTOZ Dominique, DUBAUX Arnaud, TOUSSAINT Francis, PETITJEAN Michel, Mmes REMY Isabelle, THOMAS Anne, BRUNELLA Martine, Melle MINUTO Morgane, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M MINUTO David, Mme VOL Fabricia

Etaient excusés : M BAUMIER Pascal

Melle MINUTO Morgane est élue secrétaire de séance.



Délibération 2015 / 031

Convention avec Centre de Gestion – Absences syndicales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de signer une convention relative au remboursement des absences d'origine syndicale.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de remboursement des charges afférentes à ces absences.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à signer avec le Centre de Gestion de la Meuse une convention afférente au remboursement des charges relatives aux absences d'origine syndicale.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an dits. Ont signé au registre, tous les membres présents.

Le Maire,

